



UNE OU UN PSYCHOLOGUE

Réserve de candidatures : 122R-9003001

La Régie des rentes du Québec est à la recherche de psychologues afin de pourvoir à des emplois permanents ou occasionnels, à temps plein ou à temps partiel, à la Direction du Soutien aux enfants, dans la région administrative de la Capitale-Nationale, au 2600, boulevard Laurier, à Québec. Actuellement, deux emplois à temps complet sont à pourvoir.

La Régie est responsable de l'application de la *Loi sur le régime de rentes du Québec* qui prévoit, entre autres, l'attribution d'une rente d'invalidité. Elle administre le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants, incluant le supplément pour enfant handicapé. Elle est au service d'environ 5 millions de personnes et verse annuellement en rentes et en prestations plus de 10 milliards de dollars. Près de 2 311 000 personnes sont bénéficiaires du Régime de rentes et du Soutien aux enfants.

La Régie, c'est aussi un organisme dynamique qui :

- privilégie la qualité de ses services à la clientèle et l'amélioration constante de ses modes de fonctionnement;
- a établi une politique de qualité de vie au travail et qui est en voie d'être reconnu comme une entreprise en santé;
- emploie 1 200 employés répartis dans 9 villes du Québec, dont la majorité travaille à Place de la Cité, à Québec;
- offre des possibilités avantageuses de conciliation travail-vie personnelle, tel un programme d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT);
- considère que la reconnaissance de son personnel est essentielle;
- se trouve à proximité de plusieurs services : clinique médicale, pharmacie, bureau des passeports, centre d'entraînement, boutiques, restaurants, transports en commun, etc.

Le rôle du psychologue :

La personne titulaire de l'emploi a la responsabilité d'étudier qualitativement les dossiers relatifs aux troubles de développement (retard psychomoteur, retard mental, troubles envahissants du développement, troubles du comportement) chez l'enfant de 0 à 18 ans, en vue de statuer sur l'admissibilité des requérants à un supplément pour enfant handicapé. Elle doit recommander et justifier l'acceptation ou le refus tant pour les dossiers de première instance que pour les demandes de révision.

Elle agit à titre de spécialiste en psychologie pour les dossiers qui font l'objet d'un appel devant le Tribunal administratif du Québec. Elle exerce aussi un rôle conseil auprès de l'équipe médicale dans l'analyse de dossiers complexes portant sur des troubles de développement. Enfin, elle est la principale interlocutrice auprès des professionnels de la santé ou de l'éducation pour toute question relative aux critères du règlement portant sur les troubles de développement.

retraite
entreprises
cotisants
Soutien aux enfants
CRI et FRV
invalidité
décès
RRS
RCR
planification
financière
travail
retraite progressive
bénéficiaires

Conditions d'admission : Être psychologue, membre en règle de l'Ordre des psychologues du Québec, détenir une maîtrise ou un doctorat en psychologie et posséder un minimum de 5 années d'expérience pertinente auprès des enfants de 0 à 18 ans ayant des troubles de développement.

Pour occuper un emploi dans la fonction publique québécoise, il faut posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. De plus, il faut avoir une connaissance du français appropriée à l'exercice des fonctions.

Une attestation en neuropsychologie serait un atout considérable.

Deux listes de déclaration d'aptitudes seront émises à la suite des examens tenus à partir de cette réserve :

Concours – 5 années d'expérience : Répondre aux conditions d'admission de la réserve.

Concours – 8 années d'expérience : Répondre aux conditions d'admission de la réserve et posséder au moins 3 années d'expérience additionnelles dans l'exercice d'attributions de psychologue.

Salaire : Lors du recrutement, la personne candidate pourra se voir reconnaître un maximum de 5 années d'expérience additionnelles à celles prévues aux conditions d'admission des concours qui seront tenus à partir de cette réserve. Le salaire annuel, calculé sur une base de 35 heures par semaine, pourra s'échelonner de 58 711 \$ à 74 057 \$.

Période d'inscription : Du 30 avril au 13 mai 2013 inclusivement.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire *Offre de service* en mentionnant le numéro de réserve **122R-9003001**, et transmettez-le avant la fin de la période d'inscription à M^{me} Lorraine Boulianne, Direction des ressources humaines, 2600, boulevard Laurier, porte 544, Québec (Québec) G1V 4T3. Vous pouvez aussi l'envoyer par télécopieur au 418 659-8967. Les candidatures devront nous parvenir au plus tard le 13 mai 2013.

Vous pouvez vous procurer le formulaire *Offre de service* par Internet au **www.carrieres.gouv.qc.ca**, dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec, dans les directions des ressources humaines des ministères et des organismes, dans les bureaux de Services Québec, dans les centres locaux d'emploi (CLE), dans les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité.

Vous avez la responsabilité de nous transmettre un dossier complet pendant la période d'inscription. La décision d'admissibilité repose sur les renseignements inclus dans votre dossier le 13 mai 2013, date à laquelle se termine la période d'inscription de la présente réserve. Aucun ajout ne sera accepté après cette date.

Un dossier complet comprend :

- le formulaire *Offre de service* dûment rempli, indiquant votre numéro d'assurance sociale et le numéro de la réserve **122R-9003001** à la rubrique « Numéro du concours ou de la réserve »;
- votre signature aux sections 4 et 5 du formulaire;
- des précisions sur la nature, le classement (s'il y a lieu) et la durée des emplois occupés, y compris les mois de début et de fin de chaque emploi (pour les emplois à temps partiel, inscrivez le nombre d'heures travaillées par semaine);
- une photocopie de la carte de membre de l'Ordre des orthophonistes du Québec.

Information : M^{me} Carole Langlois, CGRH
Tél. : 418 657-8720, poste 3728

M. Denis Faucher, chef du Service de l'admissibilité SAE-SEH
Tél. : 418 657-8718, poste 3132

Consultez notre site Web à l'adresse suivante :
http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/regie_employeur/



La Régie des rentes du Québec est le 1^{er} organisme public québécois à paraître dans ce palmarès.

retraite

entreprises

cotisants

Soutien aux enfants

CRI et FRV

invalidité

RRS décès

RCR

planification
financière

travail

retraite progressive

bénéficiaires